

**DECISION**  
**du Comité de Ministres nommant un Secrétaire général adjoint**  
**de l'Union économique Benelux**  
**M (81) 13**

Le Comité de Ministres de l'Union économique Benelux,

Vu l'article 34, alinéas 2 et 3 du Traité d'Union,

Attendu que le mandat de Monsieur J. RAEYMAECKERS, Secrétaire général adjoint de nationalité belge, prend fin le 31 août 1981,

A pris la présente décision :

*Article 1<sup>er</sup>*

Monsieur L. WILLEMS, de nationalité belge, est nommé à dater du 1<sup>er</sup> septembre 1981 Secrétaire général adjoint de l'Union économique Benelux pour une période réductible allant jusqu'au 31 août 1985 inclus.

*Article 2*

La présente Décision entre en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 1981.

FAIT à Bruxelles, le 24 septembre 1981.

Le Président du Comité de Ministres,

Ch.-F. NOTHOMB